

**CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA
OFFICE MOVING SERVICES**

**CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA
SERVICE DE DÉMÉNAGEMENT DE BUREAU**

SOLICITATION : CIC – 148993

**QUESTIONS/ANSWERS 9 - 15
QUESTIONS/RÉPONSES 9 - 15**

Q9. MTC12 is requesting bidders to submit a resource with a post-secondary degree in business administration or commerce from a Canadian institution, yet many senior Project Managers have qualifications in other fields of study. As a result, the Crown risks eliminating highly capable and qualified individuals. Would the Crown accept a senior certified PMP and Prince 2 senior Project Manager with over 20 years of project management experience and a Computer Programming Diploma as equivalent to having a degree in business administration or commerce?

A9. In response to this query, the Crown is not prepared to change the criteria for MTC12. A post-secondary degree in business administration or commerce is required.

Q9. Le CTO12 demande aux soumissionnaires de soumettre une ressource avec un diplôme d'études post-secondaires en administration des affaires ou en commerce d'une institution canadienne, mais plusieurs gestionnaires de projet principaux possèdent des qualifications dans d'autres domaines d'études. Par conséquent, la Couronne risque d'éliminer des individus hautement qualifiés et compétents. La Couronne accepterait-elle un gestionnaire de projet principal certifié PMP et Prince 2 ayant plus de 20 ans d'expérience en gestion de projet et un diplôme en programmation informatique comme équivalent à un diplôme en administration des affaires ou en commerce?

A9. En réponse à cette question, la Couronne n'est pas prête à modifier les critères de CTO12. Un diplôme d'études postsecondaires en administration des affaires ou en commerce est exigé.

Q10. Reference: Changed Management Level 3 - RTC16

This requirement indicates that experience must have been gained in a “Federal government organization or Agency*” whereas RTC17 allows for that experience to have been gained in a “Federal government organization or Agency* or a municipal or provincial government organization or agency”.

In recognition of the fact that the experience used for RTC17 might also have involved the experience required of RTC16, would the Crown please considering amending RTC16 so that it allows for experience gained in the same possible domains as RTC17, ie. “Federal government organization or Agency* or a municipal or provincial government organization or agency”.

A10. The Crown agrees to amend RTC16 to include the same definition as RTC17, which is ‘for a Federal government organization or Agency* or a municipal or provincial government organization or agency’

Q10. Référence: Gestion du changement niveau 3 - critère à côte numérique 16

Cette exigence indique que l'expérience doit avoir été acquise dans une «organisation ou agence du gouvernement fédéral», alors que le critère à côte numérique 17 permet d'acquérir cette expérience dans une «organisation ou agence gouvernementale fédérale * ou une organisation ou agence gouvernementale municipale ou provinciale».

Compte tenu du fait que l'expérience utilisée pour le critère à côte numérique 17 pourrait aussi avoir impliqué l'expérience exigée par le critère à côte numérique 16, la Couronne pourrait-elle envisager de modifier le critère à côte numérique 16 afin de permettre l'expérience acquise dans les mêmes domaines que le critère à côte numérique 17, c'est à dire. «Organisme ou agence du gouvernement fédéral * ou organisme ou agence du gouvernement municipal ou provincial».

A10. La Couronne convient de modifier le critère à côte numérique 16 pour y inclure la même définition que le critère à côte numérique 17, soit «pour un organisme ou une agence du gouvernement fédéral * ou une organisation ou un organisme gouvernemental municipal ou provincial»

Q11. Reference: Change Management Level 3 – RTC17

This requirement says that all the experience must have been from “within the last 10 years from bid closing” but then in the next paragraph says that “each project referenced must be a minimum of twelve (12) months duration to be considered and have been completed within 36 months of bid closing.”

Please confirm that the restriction to the last “36 months of bid closing” is in error and that the timeframe to be used is “within the last 10 years from bid closing”.

A11. The wording has been corrected to read ‘Each project referenced must be a minimum of twelve (12) months duration to be considered.’ The ‘have been completed within 36 months of bid closing’ was an error.

Q11. Référence: Gestion du changement niveau 3 – critère à côte numérique 17

Cette exigence stipule que toute l'expérience doit avoir été «au cours des 10 dernières années à partir de la clôture des soumissions», mais que dans le paragraphe suivant ont dit que, «chaque projet référencé doit avoir une durée minimale de douze (12) mois pour être considéré complété dans les 36 mois suivant la clôture des soumissions. ”

Veuillez confirmer que la restriction aux «36 derniers mois de clôture des soumissions» est erronée et que le délai à utiliser est «au cours des 10 dernières années à compter de la date de clôture des soumissions».

A11. L'exigence a été corrigée de la façon suivante: «Chaque projet mentionné doit avoir une durée minimale de douze (12) mois pour être pris en compte.» Le «a été achevé dans les 36 mois suivant la clôture des soumissions» était une erreur.

Q12. RTC17 states “*Each project referenced must be a minimum of twelve (12) months duration to be considered and have been completed within 36 months of bid closing.*” Could the Crown please confirm that this applies only to the *project* and not the proposed resource experience. Therefore, a *project* that is a minimum of 12 months in duration and was completed in the past 36 months will be considered to meet this requirement as long as the proposed resource worked on the *project* for any length of time within the past 10 years.

A12. Refer to answer provided at A11.

Q12. Le critère à côte numérique 17 stipule que «chaque projet mentionné doit durer au moins douze (12) mois et être terminé dans les 36 mois suivant la clôture des soumissions». La Couronne pourrait-elle confirmer que cela

s'applique uniquement au projet et non à l'expérience proposée? Par conséquent, un projet d'une durée minimale de 12 mois et terminé au cours des 36 derniers mois sera considéré pour répondre à cette exigence tant que la ressource proposée a travaillé sur le projet pendant une période quelconque au cours des 10 dernières années.

A12. Reportez-vous à la réponse fournie à A11.

Q13. Will the crown please confirm that contracts under the Task and Solutions Professional Services (TSPS) procurement vehicle will be considered for evaluation purposes under RTC1?

A13. Since the objective of this project is for the Solutions and Information Management Branch (SIMB) to transform the IM/IT organization to reach maximum organizational performance by reviewing how its organization currently delivers its services to its clients and stakeholders, CIC is looking at a contractor that has proven experience in the IM/IT field of expertise; therefore, RTC1 stands as is.

Q13. La Couronne pourrait-elle confirmer que les contrats conclus dans le cadre du mécanisme d'approvisionnement des Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) seront pris en compte aux fins de l'évaluation en vertu du critère à côte numérique 1?

A13. Puisque l'objectif de ce projet est de transformer la gestion de la GI / TI de la Direction générale des solutions et de la gestion de l'information afin d'atteindre le rendement organisationnel maximal en examinant comment son organisation offre actuellement ses services à ses clients et intervenants, CIC requiert un entrepreneur ayant une expérience avérée dans le domaine de compétence en GI / TI; par conséquent, le critère à côte numérique 1 reste tel quel.

Q14. In the spirit of open, fair and transparent competition, will the Crown amend RTC1 to allow for contracts for the provision of services within the past seven (7) years? Asking bidders to demonstrate 4 contracts valued at over \$1,000,000 for the provision of 2 resource categories in addition to the \$1,500,000 contract required for M1 is very restrictive and limits the ability of otherwise qualified bidders to participate in this solicitation.

A14. To answer this query, the Crown is not prepared to amend RTC1 to the past seven (7) years; therefore, RTC1 stands as is.

Q14. Dans l'esprit d'une concurrence ouverte, juste et transparente, la Couronne modifiera-t-elle le critère à côte numérique 1 pour permettre la passation de marchés de services au cours des sept (7) dernières années? Demander aux soumissionnaires de démontrer 4 contrats d'une valeur de plus de 1 000 000 \$ pour la fourniture de deux catégories de ressources en plus du contrat de 1 500 000 \$ requis pour CTO1 est très restrictif et limite la capacité des soumissionnaires autrement qualifiés à participer à cette invitation.

A14. Pour répondre à cette question, la Couronne n'est pas prête à modifier le critère à côte numérique 1 au cours des sept (7) dernières années; par conséquent, le critère à côte numérique 1 reste tel quel.

Q15. For RTC1, will the Crown please confirm that contracts for the provision of Business Architects will be considered as equivalent to Business Transformation Architects?

A15. The Crown confirms that the provision of a Business Architect is not considered equivalent to Business Transformation Architects.

Q15. Pour le critère à côte numérique 1, la Couronne peut-elle confirmer que les contrats pour la prestation de services d'architecture d'entreprise seront considérés comme équivalents à ceux des architectes de la transformation des affaires?

A15. La Couronne confirme que les contrats pour la prestation de services d'architecture d'entreprise ne sont pas considérés comme équivalents à ceux des architectes de la transformation des affaires.

RFP AMENDMENT 2 / DDP MODIFICATION 2

Delete Rated Technical Criteria wording for RTC 16 and replace with following wording:

The Bidder should demonstrate using project descriptions that the proposed resource has experience in the design, development and implementation of Change Management capability within an Information Management / Information Technology (IM/IT) environment in a in a large project for a Federal government organization or Agency* or a municipal or provincial government organization or agency that has been deemed transformational*.
Each project referenced must be a minimum of twelve (12) months duration to be considered.

*As defined in the Definition section above.

For Rated Technical Criteria wording for RTC 17, delete the following text:
Each project referenced must be a minimum of twelve (12) months duration to be considered and have been completed within 36 months of bid closing.

Replace with this text:

Each project referenced must be a minimum of twelve (12) months duration to be considered.

Supprimer le libellé du critère à côte numérique 16 et le remplacer par le libellé suivant:

Le soumissionnaire doit démontrer à l'aide de descriptions de projet que la ressource proposée possède de l'expérience en conception, développement et mise en œuvre de la gestion du changement dans un environnement de gestion de l'information / technologie de l'information (GI / TI). * ou une organisation ou agence gouvernementale municipale ou provinciale qui a été jugée transformationnelle *.

Chaque projet référencé doit avoir une durée minimale de douze (12) mois pour être considéré.

* Tel que défini dans la section Définition ci-dessus.

Pour le critère à côte numérique 17, supprimer le texte suivant:
Chaque projet mentionné doit avoir une durée d'au moins douze (12) mois pour être considéré et avoir été achevé dans les 36 mois suivant la clôture des soumissions.

Remplacer par ce texte:

Chaque projet référencé doit avoir une durée minimale de douze (12) mois pour être considéré.

**THE FOLLOWING QUESTIONS WERE PREVIOUSLY ANSWERED.
LES QUESTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ RÉPONDUES PRÉCÉDEMMENT.**

**QUESTIONS/ANSWERS 1 - 8
QUESTIONS/RÉPONSES 1 - 8**

Q1. Can you please indicate if there currently is an incumbent company providing the services as described in the RFP? If yes, can you please indicate how long they have been in place and the value of the contract that was awarded to them?

A1. The answer to the query is no. This is a new requirement.

Q1. Pouvez-vous s'il vous plaît indiquer s'il existe actuellement une entreprise titulaire qui fournit les services décrits dans l'avis de projet de marché? Si oui, pouvez-vous indiquer depuis combien de temps ils existent et la valeur du marché qui leur a été attribué??

A1. La réponse à la question est non. Ceci est une nouvelle exigence.

Q2. Can you please grant bidders additional time to respond to the RFP? This RFP has corporate and resources requirements. Seven (7) resources have to be identified and extensive grid criteria prepared for each. The current closing date for this RFP is not reasonable given the number of resources to bid and also seeing as there are other CIC RFPs out currently in addition to other requirements. Please consider extending this RFP by 3 weeks to allow multiple vendors to gather the extensive information required and to prepare a comprehensive bids.

A2. CIC agrees to an extension of two weeks with a new closing date of 7 June 2018 at 2 pm EDT. No other request for extension will be entertained.

Q2. Pouvez-vous accorder aux soumissionnaires un délai supplémentaire pour répondre à la demande de propositions? Cette demande de propositions a des exigences corporatives et des ressources. Sept (7) ressources doivent être identifiées et des critères de grille détaillés doivent être préparés pour chacun. La date de clôture actuelle pour cette demande de propositions n'est pas raisonnable compte tenu du nombre de ressources à soumissionner et du fait que d'autres appels d'offres de CIC s'ajoutent actuellement à d'autres exigences. Veuillez envisager de prolonger cette demande de propositions de trois semaines afin de permettre à plusieurs fournisseurs de rassembler les informations détaillées requises et de préparer des offres complètes.

A2. CIC accepte une prolongation de deux semaines avec une nouvelle date de clôture du 7 juin 2018 à 14 h HAE. Aucune autre demande d'extension ne sera acceptée.

Q3. Would the Crown consider granting a 2 week extension to the closing date to allow vendors enough time to obtain the level of detail required from each of the 7 resources during this very busy time of year?

A3. Refer to answer provided at A2.

Q3. L'État envisagerait-il d'accorder une prolongation de deux semaines à la date de clôture pour permettre aux fournisseurs d'obtenir le niveau de détail requis pour chacune des sept ressources durant cette période très occupée de l'année?

A3. Reportez-vous à la réponse fournie à A2.

Q4. As the bid closing date is 24 May, two weeks and a day is not sufficient to formulate a quality response to IRCC. Would IRCC consider extending the deadline for submission to 8 June 2018?

A4. Refer to answer provided at A2.

Q4. Comme la date de clôture des soumissions est le 24 mai, deux semaines et un jour ne suffisent pas pour formuler une réponse de qualité à IRCC. Est-ce que IRCC envisagerait de reporter la date limite de soumission au 8 juin 2018?

A4. Reportez-vous à la réponse fournie à A2.

Q5. Would the Crown consider amending MTC1 to include experience gained under the federal government contracting vehicle TSPS or other similar procurement instruments? TSPS and TBIPS categories as identified in the RFP are very similar or identical. By restricting eligibility to TBIPS only would exclude a significant number qualified vendors that clearly demonstrate the equivalent skill-set but have been engaged by the Crown through other procurement instruments. The procurement instrument should not be of consequence if the vendor can demonstrate meeting all of the requirements in MTC1. Should the Crown limit the procurement to TBIPS only can it please advise as to the rationale and requirement to constrain market access to only firms who have used this instrument to deliver these services?

A5. Since the objective of this project is for the Solutions and Information Management Branch (SIMB) to transform the IM/IT organization to reach maximum organizational performance by reviewing how its organization currently delivers its services to its clients and stakeholders, CIC is looking at a contractor that has proven experience in the IM/IT field of expertise; therefore, MTC1 stands as is.

Q5. Est-ce que la Couronne pourrait envisager de modifier le CTO1 afin d'y inclure l'expérience acquise dans le cadre de l'entente contractuelle du gouvernement fédéral sur les SPTS ou d'autres instruments d'approvisionnement similaires? Les catégories SPTS et SPICT telles qu'identifiées dans la demande de propositions sont très semblables ou identiques. En restreignant l'admissibilité aux SPICT, on exclurait un nombre important de fournisseurs qualifiés qui démontrent clairement les compétences équivalentes, mais qui ont été engagés par la Couronne par l'intermédiaire d'autres instruments d'approvisionnement. L'instrument d'approvisionnement ne devrait pas être important si le fournisseur peut démontrer qu'il satisfait à toutes les exigences de la norme CTO1. Si la Couronne limite la passation de marchés aux SPICT seulement, peut-elle donner des conseils quant à la raison d'être et à l'obligation de restreindre l'accès au marché aux seules entreprises qui ont utilisé cet instrument pour fournir ces services?

A5. Puisque l'objectif de ce projet est de transformer la gestion de la GI / TI de la Direction générale des solutions et de la gestion de l'information afin d'atteindre le rendement organisationnel maximal en examinant comment son organisation offre actuellement ses services à ses clients et intervenants, CIC requiert un entrepreneur ayant une expérience avérée dans le domaine de compétence en GI / TI; par conséquent, CTO1 reste tel quel.

Q6. We believe that RTC2 for the Project Executive is unfairly restrictive as it requires that “the proposed resource has experience as a Chief Executive Officer, a Chief Information Officer and/or an Assistant Deputy Minister”. There is a very limited pool of qualified contract resources who have worked at this level in the public sector. In addition, RTC4 requires that the same resource has experience “providing advisory services to executive level management” which is more likely a responsibility/task fulfilled by resources at the DG level (CEOs, CIOs, &/or ADMs are considered Executive Management, and thus would not provide advisory services to themselves). This further reduces the number of qualified resources, as it limits the potential # of projects & senior roles fulfilled by these resources during the same required 10-year timeframe.

To ensure the Crown receives a strong selection of qualified resources for consideration, we request that the Crown please confirm that the experience of resources who worked at the level of “Director General” for the Government of Canada, would be accepted to satisfy the requirements of RTC2?

A6. The answer to the query is no as RTC2 and RTC4 are rated criteria and won't limit the pool of qualified resources.

Q6. Nous croyons que le critère à côte numérique 2 pour le directeur de projet est injustement restrictif car il exige que la ressource proposée possède de l'expérience à titre de chef de la direction, de dirigeant principal de l'information et / ou de sous-ministre adjoint. Il y a un bassin très limité de ressources

contractuelles qualifiées qui ont travaillé à ce niveau dans le secteur public. En outre, le critère d'évaluation à côte numérique 4 exige que la même ressource ait l'expérience de fournir des services consultatifs à la direction, ce qui est plus vraisemblablement une responsabilité assumée par les ressources au niveau DG (les PDG, DSI et / ou ADM sont considérés comme cadres supérieurs donc ils ne fourniraient pas de services de conseil à eux-mêmes). Cela réduit encore le nombre de ressources qualifiées, car il limite le nombre potentiel de projets et de rôles principaux remplis par ces ressources au cours de la même période de 10 ans.

Pour que la Couronne reçoive une sélection rigoureuse de ressources qualifiées, nous demandons à la Couronne de confirmer que l'expérience des ressources qui ont travaillé au niveau de directeur général pour le gouvernement du Canada serait acceptée pour satisfaire aux exigences du critère d'évaluation à côte numérique 2?

A6. La réponse à la requête est non car les critères d'évaluation à côte numérique 2 et 4 sont des critères cotés et ne limiteront pas le bassin de ressources qualifiées.

Q7. Given the approaching long weekend and that May/June is a very busy time for vacations, would the Crown please consider granting another one week extension to allow bidder's sufficient time to obtain the requested information from each of the 7 resources that are required to bid?

A7. Refer to answer provided at A2.

Q7. Étant donné que la longue fin de semaine approche et que mai / juin est une période très occupée pour les vacances, la Couronne pourrait-elle accorder une prolongation d'une semaine pour permettre au soumissionnaire d'obtenir les renseignements demandés sur chacune des sept ressources requises?

A7. Reportez-vous à la réponse fournie à A2.

Q8. As the creation and implementation of a PMO is completed in phases, please confirm that a project will be considered compliant for MTC4 if the PMO has been planned and executed, but is in the monitoring / close-out stage, as long as bidders can substantiate the extent to which the planning and execution "was completed on time, within budget and in accordance with established objectives".

A8. The answer to the query is no as the Crown will only consider a project compliant if it has been completed.

Q8. Comme la création et la mise en œuvre d'un bureau de gestion de projet sont complétées en phases, veuillez confirmer qu'un projet sera considéré conforme pour CTO4 si le bureau de gestion de projet a été planifié et exécuté, mais est en phase de suivi / clôture, aussi longtemps que les soumissionnaires peuvent justifier la mesure dans laquelle la planification et l'exécution "ont été achevées dans les délais, dans les limites du budget et conformément aux objectifs fixés".

A8. La réponse à la question est non, car la Couronne ne considérera qu'un projet conforme s'il a été complété.

RFP AMENDMENT 1 / DDP MODIFICATION 1

Correction 1 - RFP closing date is changed to Thursday, 7 June 2018 at 2:00PM EDT. Delete page 1 of RFP and replace with new page 1 (attached).

Modification 1 – La date de fermeture de la demande de proposition a été modifiée pour le jeudi, 7 juin 2018, 2pm HAE. Veuillez supprimer la page 1 de la demande de soumission et la remplacer avec la nouvelle page 1 (ci-jointe).